

Catalogue

RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES RAGE



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS
« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr

RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES

**MISE EN ŒUVRE ET ISOLATION
DES PLANCHERS MIXTES BOIS-
BÉTON**

MARS 2015

RENOVATION

Publié le 01/03/2015

PLANCHERS MIXTES BOIS BÉTON - MISE EN ŒUVRE ET ISOLATION - RÉNOVATION

Les recommandations professionnelles "Mise en oeuvre et isolation des planchers mixtes bois-béton" ont pour objet de donner aux professionnels les règles à suivre pour assurer une bonne conception et une bonne mise en oeuvre des planchers mixtes bois béton utilisés en rénovation .

Elles traitent des planchers mixtes bois béton mis en oeuvre sur supports verticaux en béton, en maçonnerie, en ossature bois ou en construction métallique.

Les planchers mixtes concernés comprennent des solives en éléments de structures bois sur lesquels sont fixés des connecteurs assurant la liaison bois-béton.

Cette technique est considérée aujourd'hui comme non traditionnelle. La procédure volontaire d'Avis Technique constitue la seule base technique disponible à ce jour. La vocation de ce document est de constituer un premier référentiel technique de conception et de mise en oeuvre des planchers mixtes bois-béton qui aille au delà des éléments figurant dans les Avis Techniques.

Les recommandations d'exécution données sont propres à tirer le meilleur parti technique de ces procédés en gardant à l'esprit la nécessaire compatibilité entre la performance énergétique du bâtiment, considérée comme la priorité majeure de ce document, et les autres exigences (acoustique, sismique, feu, mécanique...). Ces recommandations professionnelles précisent :

l'impact des dispositifs constructifs associés aux planchers mixtes bois-béton sur les performances thermiques ;
la possibilité de réduction des ponts thermiques en façade par l'utilisation de ces planchers et selon la typologie des murs ;

les bonnes pratiques de mise en oeuvre (stabilité en phase provisoire, étaieage, conditions de sécurité sur chantier, etc.)

Des informations spécifiques à la rénovation y sont regroupées, telles que la réalisation du diagnostic de l'existant, les différentes possibilités de réutilisation de l'existant vis-à-vis du risque sismique ou encore les techniques d'étaieage propres à ce type d'opération.

